

Votre quotient familial pour la tarification des études surveillées et la restauration scolaire

Le système de quotient familial vous permet de bénéficier de tarifs tenant compte de vos revenus et de la composition de votre famille.
Son calcul doit être renouvelé chaque année.

Pour déterminer votre tranche de quotient, la ville d'Evreux prend en compte

- Vos revenus annuels nets imposables et les prestations familiales perçues
- La composition de votre famille : Nombre d'adultes et d'enfants à charge, la situation de famille monoparentale

Mode de calcul

Ressources des familles

(1/12ème des revenus imposables+revenus annexes (foncier, rentes, pensions..) avant abattement)

+

Allocations familiales

(ainsi que certaines prestations familiales: congé parental d'éducation...)

+ ou -

Nombre de parts du foyer

1 part par personne et ½ part supplémentaire pour les familles monoparentales

Application d'un taux d'effort sur votre quotient

Exemple pour une famille avec 2 enfants

Responsable 1	18 540 € annuels (soit 1 545 €/mois)
Responsable 2	10 440 € annuels (soit 870 €/mois)
Allocations familiales	128 € mensuels
Nombre de part du foyer	4

Soit 635.75 € de quotient x 0.00508 = 3.23 € le repas

La grille des quotients familiaux et les tarifs 2021 des études surveillées et restauration scolaire

Quotients familiaux	Tarif unitaire études surveillées	Tarif unitaire restauration scolaire

<200 € €	0.405 €	0.70€
De 200.01 à 11000 €	De 0.50 € à 2.70 €	De 1.02€ à 5.60 €
>1100 €	2.80 €	5.85 €
Hors Evreux	4.71€	9.34 €

Un taux d'effort pour la tarification des accueils de loisirs Ressources des familles (hors allocations Caf)

- Tarifs fixes pour les ressources <635 € ou >4704 €
- Tarifs modulés par un taux d'effort pour les autres ressources
- Dégressivité en fonction du nombre d'enfants pour toutes les ressources
- 2 enfants: -25%
- 3 enfants et plus:-50%

Exemple pour une famille avec 2 enfants

Responsable 1	18 540 € annuels (soit 1 545 €/mois)
Responsable 2	18 540 € annuels (soit 1 545 €/mois)
Total des ressources mensuelles	2 415 €
Nombre d'enfants	2

Soit 2 415 € x 0.00308 = 7.70 € la demi journée en accueil de loisirs

La grille des ressources et les tarifs 2021 des accueils de loisirs mercredi et vacances

Ressources mensuelles	Famille avec 1 enfant	Famille avec 2 enfants	Famille avec 3 enfants
< 635 €	2.70 €	2.02 €	1.35 €

Entre 635.01 et 4610 €	De 2.70 € à 20.03 €	De 2.02 € à 15 €	De 1.35 € à 10.02 €
> 4610 €	20.03 €	15 €	10.02€

Hors commune : 31 €

**Mode de calcul pour les tarifs des établissements d'accueil du jeune enfant
Ressources prises en compte dans le QF de la Caisse d'Allocations Familiales**

- Tarifs fixes pour les ressources <711.62 € ou >5800 €
- Tarifs modulés par un taux d'effort pour les autres ressources
- Dégressivité en fonction du nombre d'enfants pour toutes les ressources